

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE
DU 13 JUIN 2023**

Membres du corps enseignant présents :

Mme KOENIG M.Paule : Directrice de l'école élémentaire et Directrice par intérim de l'école maternelle, a en charge la classe de CM2

Ecole élémentaire :

Mme MENRATH Sophie : a en charge la classe de CE2/CM1

Mme CUNIN Alexia : a en charge la classe de CE1/CE2

Mme ANTONI Anne : assure les compléments de service de Mmes Koenig et Widloecher

Ecole maternelle :

Mme FADE Kelly : a en charge la classe de PS/MS (remplacement de Mme Robert)

Mme VONVILLE Marie : a en charge la classe de PS/GS (remplacement de Mme Huber)

Membres du conseil municipal présents :

M. GONCALVES Alexandre, Maire

Membres du comité des parents présents :

Ecole élémentaire :

Mme DONTENVILLE Audrey, Mme FRANKINET Stéphanie, Mme FUSS Valérie,

Mme PFISTER Maud

Ecole maternelle :

Mme MERKLEN Elisabeth, Mme SPEICHER Valentine

Membres excusés :

Mme WIDLOECHER Sophie : Professeur des Ecoles, a en charge la classe de CP/CE1

Mme VALLET Mélanie : Professeur des Ecoles, assure le complément de service de Mme Menrath

M. GUENARD Johann, Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires

Mme ROYER Justine, membre du comité des parents de l'école maternelle

Mme Cunin accepte d'être secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des réunions des 6 et 7 février 2023 sont adoptés à l'unanimité.

Bilan de l'année 2022/2023

Cette année scolaire qui se termine a été complexe à l'école maternelle notamment à partir du deuxième semestre puisque depuis les mois de janvier et février Mme Huber, Directrice, ainsi que son adjointe, Mme Robert sont absentes pour raison de santé.

Mme Koenig qui assure l'intérim de direction relève cependant que malgré cette situation, la deuxième partie de l'année scolaire s'est bien passée. Elle remercie toutes les personnes qui, par leur engagement, la soutiennent et contribuent au maintien du bon fonctionnement de l'école : les deux enseignantes qui assurent le remplacement, les ATSEM qui sont la mémoire de l'école, Mme

Widloecher qui a repris la gestion de la coopérative scolaire, l'IEN qui accorde des moyens de remplacement pérenne, les parents qui sont en contact avec les enseignantes et à leur écoute et la municipalité qui apporte son soutien.

Le bilan de l'année est, par conséquent, globalement positif.

A l'école élémentaire, il a fallu accepter de fonctionner avec quatre classes et d'accueillir des cours doubles au sein d'une classe.

La vie de l'école a été bien riche cette année. Les élèves ont

- participé à des sorties culturelles ou nature
- participé à des rencontres sportives
- bénéficié d'animations à l'école par des intervenants
- rencontré leurs camarades allemands à Gutach et Oberwolfach.

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendues à la piscine pour suivre un cycle de natation.

Les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 ont bénéficié d'une classe de découvertes respectivement à La Hoube et à Quiéux.

Les enseignantes déplorent l'augmentation du prix des transports mais M le Maire rappelle ce qu'il avait dit lors de la réunion précédente : la commune apportera son soutien financier afin que les élèves n'aient pas à pâtir de cet obstacle. Les enseignantes le remercient.

Des travaux ont également eu lieu à l'école notamment la réfection partielle de la peinture suite au remplacement des fenêtres ainsi qu'une amélioration du système de chauffage.

Cette année scolaire, les deux écoles de Still se sont engagées dans une réflexion commune avec les écoles de Dinsheim-sur-Bruche, Gresswiller et Heiligenberg. Cette réflexion a généré tout d'abord un rapport d'autoévaluation rédigé par les conseils des maîtres. Un deuxième rapport rédigé par un groupe d'évaluateurs externes a complété la réflexion. Cette démarche a également mobilisé les parents d'élèves ainsi que les élèves de cours moyen qui ont répondu à une enquête.

Le rapport des évaluateurs externes sera présenté au cours d'un conseil d'école extraordinaire auquel sont conviés les membres des différents conseils d'école le jeudi 15 juin.

Ensuite s'ouvriront de nouvelles perspectives notamment la rédaction d'un nouveau projet d'école mis en place pour cinq ans ainsi que des demandes de formation pour les enseignants.

Rentrée 2023

La Rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

Ecole maternelle :

Les inscriptions administratives des seize futurs élèves de Petite Section ont été faites par le secrétariat de la Mairie. Ces élèves ainsi que les deux nouveaux élèves qui fréquenteront respectivement la moyenne et la grande section ont tous pu visiter leur école avec leurs parents, Rita et Véronique ont accompagné leurs premiers pas. Les deux nouveaux élèves qui fréquenteront respectivement la moyenne et la grande section ont également profité de ce moment de découverte.

En 2023/24, les 49 élèves de l'école maternelle (16 PS, 18 MS et 15 GS) seront, comme cette année, répartis en deux classes, PS/MS et PS/GS.

Une nouvelle maîtresse, Mme Lanoé, a été nommée au 1^{er} mouvement, elle reprend le poste de Mme Robert qui a demandé sa mutation.

Mme Vonville a fait part à l'IEN de son désir de rester durant l'absence de Mme Huber pour la remplacer dans sa classe.

Une réunion sera organisée au sein de l'équipe pédagogique à la fin du mois de juin pour poser les bases pour l'année prochaine.

Ecole élémentaire :

Les effectifs connus à ce jour sont les suivants : 15 CP – 12 CE1 – 23 CE2 - 16 CM1 – (éventuellement 17 puisqu'il y aurait une possible demande de dérogation) – 11 CM2 soit un total de 77 élèves avec des effectifs complexes à gérer et à répartir.

Le conseil des maîtres s'est réuni à plusieurs reprises et a d'abord fait le bilan de l'année écoulée. Chaque maîtresse a relevé la complexité à gérer une classe à cours double, difficulté encore accrue dans les petites classes puisque les élèves sont moins autonomes.

En tenant compte des remarques exprimées, le conseil des maîtres a fait le choix suivant :

- CP en cours unique à 15 élèves
- CE1/CE2 12 + 9 = 21 élèves
- CE2/CM1 14 + 6 = 20 voire 21 élèves
- CM1/CM2 10 + 11/12 = 21/22 élèves.

Cette organisation pourrait le cas échéant encore être modifiée.

Les élèves ont été affectés dans les classes en tenant compte d'un certain nombre de critères objectifs et qui ne sont pas forcément les mêmes au cycle 2 qu'au cycle 3. Le but est de créer des groupes d'élèves où chacun peut s'épanouir et apprendre dans de bonnes conditions .

La Directrice en profite pour rappeler que la répartition des élèves est de la seule compétence du conseil des maîtres et que cette répartition doit être acceptée sans contestation par les parents. Elle tient à relever que l'année dernière, tout s'est bien déroulé et remercie les parents qui, malgré une éventuelle déception ou d'éventuelles interrogations ont respecté le choix du conseil des maîtres.

La classe de CP sera confiée à Mme Widloecher qui sera présente à 75%, les CE1/CE2 sont placés sous la conduite de Mme Cunin qui travaille à 100%. Il est prévu que Mme Menrath prenne la classe de CM1/CM2 et Mme Koenig celle de CE2/CM1. Elles sont présentes chacune à 50% dans la classe.

Les personnes présentes à temps partiel dans leur classe seront complétées par une autre enseignante.

Informations concernant l'organisation du goûter à l'école maternelle

Mme Vonville informe les membres du conseil d'école d'un changement au sujet de l'organisation du goûter. A titre expérimental, depuis le retour des vacances de février, le goûter a été avancé dans la matinée afin d'éviter la proximité horaire avec le repas de midi.

A partir de la Rentrée de septembre, il sera proposé aux élèves qui n'auront pas eu le temps de prendre leur petit-déjeuner à la maison de le prendre à leur arrivée à l'école. Le temps d'accueil s'arrêtera à 8h15 et cette collation, fournie par les parents, pourra être prise jusqu'à 8h30. Ceci permettra de respecter la recommandation des quatre repas par jour qui sont placés dans cet ordre : petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner.

Sécurité dans et autour des écoles

M le Maire a sollicité le chef de corps des pompiers pour effectuer avec eux un exercice évacuation incendie dans les deux écoles. Il attend la réponse et les sollicitera à nouveau au moment de la Rentrée.

Ecole élémentaire

Mme Koenig signale qu'il faudra vérifier la fixation des bancs dans la cour. M le Maire précise qu'en cas de problème urgent, il faut contacter directement la mairie ou M Majorel pour une intervention rapide.

Durant plusieurs semaines, l'école a dû faire face à un problème important de sécurité puisque le téléphone n'était que difficilement opérationnel. M. le Maire invite les parents à appeler la mairie si l'école ne devait pas être joignable comme cela a été le cas d'après le témoignage d'une maman. Les enseignantes ont dû, à plusieurs reprises, se rendre à la mairie pour pouvoir joindre les secours.

Le comité des parents déplore qu'il n'y ait pas de signalisation « école » quand on arrive aux abords du bâtiment scolaire. M le Maire précise qu'une signalisation conforme à la réglementation a été peinte au sol : un triangle avec des enfants et un rond indiquant 30km/h.

Mme Frankinet signale que des élèves ont des comportements irresponsables et se mettent en danger avec leur trottinette aux abords de l'école lorsqu'ils attendent l'ouverture du portail. La Directrice fait régulièrement part aux familles que la surveillance des maîtresses ne commence qu'à 7h50 et 13h20 et que, par conséquent, il est très imprudent de laisser partir les enfants trop tôt à l'école.

M le Maire annonce que des experts d'un bureau d'études vont faire des propositions pour améliorer la sécurité dans le village et aux abords de l'école.

Le radar pédagogique montre clairement que l'immense majorité des automobilistes respecte la limitation de vitesse.

Point sur les travaux à réaliser durant les congés d'été

Ecole maternelle

- une chaîne sera installée dans le garage à vélos
- M le Maire est favorable à l'installation d'un bac à compost
- Les travaux de rabaïssment du plafond d'une salle de classe et le remplacement de la porte d'entrée seront faits cet été.

Ecole élémentaire

- Mme Menrath évoque le problème des stores dans sa salle de classe. M le Maire souhaite trouver une solution pour régler ce problème récurrent
- Mme Koenig souhaite connaître le devenir de l'ancienne salle de classe du rez-de-chaussée du bâtiment annexe. La commune va avant tout procéder à un diagnostic de l'état de salubrité de cette salle
- M Guénard achètera de nouvelles cartes mémoire pour quelques ordinateurs de la salle informatique. La Directrice contactera le technicien du rectorat pour les mettre en place et régler le problème du proxy.

Point financier des coopératives scolaires

Ecole maternelle :

Le solde est de 280 €.

Les dépenses concernent l'achat de petites fournitures, de matériel pédagogique et de papier.

Ecole élémentaire :

Le solde est de 1600 €.

Les dépenses concernent la participation aux sorties.

Des dépenses comprises entre 1 000 et 1 200 € (achat de jeux pour la cour et de fichiers) seront effectuées en septembre, les factures n'étant envoyées qu'à partir de la Rentrée.

Le comité des parents présente les comptes de l'APE :

De nombreuses opérations ont été faites :

- La vente d'agrumes, l'emballage des cadeaux et le lavage de voitures ont rapporté 1597 € de bénéfice au profit de la classe de découverte du CP/CE1 ; ces actions ont été portés par les parents de la classe et l'APE a versé directement le bénéfice à l'organisme d'accueil
- La tombola « galette des rois » a rapporté 770 € de bénéfice au profit de la classe de découverte du CE2/CM1 ; cette action a été portée par les parents de la classe et l'APE a versé directement le bénéfice à l'organisme d'accueil
- Les opérations : chocolats, sapins, marché de Noël, marché gourmand, fournitures scolaires ont rapporté 930 euros de bénéfice au profit de toutes les classes puisque l'APE a versé 10 €/élève au profit des classes de découvertes ou sorties.

L'APE ne souhaite plus faire autant d'actions l'année scolaire prochaine.

Les enseignantes remercient les parents qui ont accompagné lors des sorties scolaires ainsi que M le Maire pour la prise en charge financière des transports.

La Directrice remercie les membres du comité des parents - et plus particulièrement Mmes Dontenville et Frankinet et M. Reinbold qui ne pourront plus se présenter l'année scolaire prochaine - pour leur engagement au service des élèves et leur soutien indéfectible vis-à-vis des enseignants.

La séance est levée à 21h

Mme KOENIG

Présidente



Mme CUNIN

Secrétaire

